

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Réf. courrier :KD/FRG : 2021. 93

Marmande, le 6 Décembre 2021

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER COUSSAN

Vendredi 19 Novembre 2021

Lieu : Maison de quartier de Coussan

Début de la rencontre : 18h30 Fin de la rencontre : 20h30

En présence de : M. Christian Sorin, adjoint au maire en charge de la citoyenneté, Loréline Roques, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et aux conseils générationnels, élue référente du quartier Coussan, Anne-Laure Gasser conseillère municipale déléguée aux ressources humaines, à la médiathèque et aux archives, élue référente du quartier Coussan

Etait excusé : M. Joël Hocquelet, Maire de Marmande,

19 habitants et représentants associatifs (ATP, Comité des fêtes)

Service Citoyenneté : Karine Dewilde, Fabienne Roussille Guimberteau

Ordre du jour :

- Présentation des élus référents du quartier
- Présentation des principes des conseils des quartiers

- Echanges autour de la vie du quartier
- Propositions d'idées et de projets

Le premier temps de la rencontre a permis aux élus de présenter les grandes lignes de la politique marmandaise en faveur de la Citoyenneté et des nouveaux outils de participation citoyenne.

La relance des conseils de quartiers

Au nombre de 10, les conseils de quartiers ont pour objectif de réunir les habitant.e.s afin de pouvoir les impliquer dans des projets de proximité et d'améliorer la vie quotidienne de leur quartier.

Pour chaque quartier, il y a 2 élus référents (conseiller municipaux ou adjoints au maire) permettant ainsi de faire le lien entre le conseil municipal et le conseil de quartier. La direction de la citoyenneté vient en appui aux conseils de quartiers pour la partie administrative (invitations aux réunions, information presse, rédaction de compte-rendu).

Les élus référents seront les premiers interlocuteurs des habitants du quartier, avec la volonté d'être des facilitateurs, de se rencontrer, de construire ensemble.

Les rencontres de quartier se déclineront toujours sur 3 temps :

Accueillir/ informer

Echanger sur la vie du quartier

Explorer /proposer des projets

Cette première rencontre du quartier Coussan a principalement été dédiée au fait de faire connaissance et pour ce faire, chacun a été invité à se présenter et exprimer sa motivation à y participer.

Ainsi nous avons pu entendre les souhaits suivants :

- Recevoir des informations
- Rencontrer les habitants du quartier
- La vie du quartier
- Les inondations
- Proposer des animations pour le quartier
- Faire remonter des informations et des problématiques vers la municipalité

Cette rencontre a également permis de présenter 2 associations présentes et actives sur le quartier :

Le comité des fêtes de Coussan : cette association est née en 1969 et anime le quartier avec le soutien de bénévoles. Parmi les animations régulièrement proposées, on retrouve des concours de belote, des soirées pétanque.

Durant de nombreuses années, le comité a organisé une course pédestre « la coussanaise », qui n'a pas résisté aux contraintes de sécurité.

La fête de Coussan est traditionnellement organisée en juin et une soirée galette amorce les débuts d'année.

Bien sur la situation sanitaire a énormément freiné les actions du comité des fêtes.

Toutefois des projets d'animations sont évoqués comme « Fête /Faites de la soupe ».

Le comité des fêtes est ravi de savoir que l'association ATP est présente sur le quartier. Un partenariat entre ces 2 associations avait eu lieu, il y a quelques années avec une animation « Si Coussan m'était conté ».

Arts et traditions populaires ATP : cette association qui agit depuis près de 50 ans dans le marmandais (et ailleurs) a été installée dans les locaux de l'école depuis le mois de février suite à l'incendie qui a détérioré le bâtiment qui les accueillait (la maison des métiers d'art- rue Labat).

Cette association fait la promotion de la culture gasconne et du patrimoine immatériel à travers des animations comme des danses traditionnelles, des cours d'accordéon diatonique, des chants polyphoniques, des cours d'occitan, des ateliers de vanneries, des expositions, des interventions dans les écoles et les EHPAD, des émissions radios,.....

Plus d'infos sur : <https://www.atp-marmande.net/>

La suite de la rencontre de quartier a été dédiée au recueil des problématiques et difficultés que rencontrent les habitants :

- Concernant les inondations, quelles suites aux doléances exprimées en début d'année 2021 ?

Il semble que nous soyons toujours dans l'attente d'un rapport demandé au ministre concerné. Quant aux services municipaux, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est en cours de mise à jour et sera transmis aux habitants. L'installation de panneaux lumineux avec les hauteurs d'eau est en cours. De plus, le formulaire d'inscription au fil citoyen est à disposition durant la rencontre.

- L'entretien des cours d'eau et fossés qui sillonnent le quartier : cette problématique n'est pas nouvelle et est confrontée à la multiplicité et complexité des compétences d'intervention sur ce sujet à savoir le syndicat de l'Avance, GEMAPI, la DDT, VGA .

Le déclassement de la Baradasse pourrait permettre son nettoyage en profondeur. A noter : un effondrement de chaussée lié à ce cours d'eau dans le bourg et des travaux en attente au niveau du petit pont.

Il est rappelé que ces cours d'eau (le Goret, la Baradasse, l'Avance, le Tisouenque) sont des exutoires des eaux de pluie et d'autant plus depuis l'extension de la zone industrielle de Samazan : toutes les eaux échouent sur le quartier. Une brèche importante est signalée sur le Tisouenque.

Par ailleurs les berges n'ont toujours pas été nettoyées depuis les dernières inondations.

- Un raccordement trop long de la fibre (et aussi des vols récurrents de câbles téléphoniques sur le quartier)

- L'église : le sacristain nous informe de problèmes d'infiltration d'eau, d'absence de chauffage, des menuiseries en mauvais états (porte d'entrée et porte de la sacristie). Cet édifice religieux accueille des cérémonies tous les deux mois environ.

Les services techniques ont été interpellés à ce sujet et voici les informations reçues :

En ce qui concerne la toiture, la société BRISSE est intervenue la semaine dernière (semaine 48) pour un remaniement des tuiles et nettoyage des deux parties basses (sacristie). La partie église est prévu en 2022. Le remplacement de la porte de la sacristie est également prévu.

-Il est demandé pourquoi le monument aux morts n'a pas été fleuri lors du 11 Novembre.

- Il est déploré l'absence de concession funéraire au cimetière pour les gens du village ; pourtant beaucoup de tombes sont abandonnées.

- Des dépôts sauvages sont constatés sur le site de la SOEM et le parking adjacent (déchets verts, tuyau arrosage, bombonne plastique,...)

- Depuis 2 ans, le quartier n'a plus d'illuminations de Noël

Les propositions recueillies :

- Mettre en place des réunions d'informations pour les nouveaux arrivants sur le quartier
- Déplacer l'éclairage public non fonctionnel sur la 933 au niveau du 1^{er} tourne à gauche sur le début de la route menant au bourg.



Cette rencontre est clôturée par le verre de l'amitié